

CREDIT DINING PLATINUM FRANCE

Obtenez jusqu'à 100€ tous les 6 mois, soit jusqu'à 200€ par an dans une sélection de restaurants en France.

Inscrivez-vous au bénéfice Crédit Dining Platinum France avec votre Carte Platinum en cours de validité. Dépensez dans l'un des restaurants participants au bénéfice et obtenez jusqu'à 100€ de remboursement tous les 6 mois, soit jusqu'à 200€ par an. Bénéfice renouvelé au 1^{er} janvier & au 1^{er} juillet jusqu'au 31/12/2025. Des conditions générales et des exclusions s'appliquent.

CONDITIONS DE L'OFFRE

- **Le montant maximum de remboursement est de 100€ tous les 6 mois par année civile** : le bénéfice se renouvellera au 1^{er} janvier et au 1^{er} juillet jusqu'à la date de fin du bénéfice au 31/12/2026. Vous ne pouvez pas reporter la valeur inutilisée du bénéfice sur la période suivante. Si vous dépensez le dernier jour d'une période, votre transaction risque de ne pas être capturée, il est donc recommandé d'effectuer l'achat au moins 1 jour avant la fin de la période.
- **Carte principale uniquement** : Le bénéfice est éligible uniquement aux titulaires de la Carte principale Platinum American Express. Les opérations effectuées avec une Carte supplémentaire ne sont pas éligibles à ce bénéfice.
- **Inscrivez-vous au bénéfice** : Vous devez d'abord enregistrer le bénéfice sur votre Carte Platinum avant d'effectuer votre paiement pour être éligible à celui-ci. Si vous utilisez une autre carte pour effectuer un paiement à tout moment, vous ne serez pas éligible au bénéfice.
- **Transactions éligibles** : Bénéfice valable uniquement pour les services de restauration sur place effectués en personne dans un restaurant participant en France. La liste complète des restaurants participants se trouve ici. La liste des restaurants participants peut être modifiée sans préavis, veuillez la vérifier avant de dîner car vous ne serez pas éligible à recevoir le crédit si le restaurant ne figure pas sur la liste au moment de votre transaction.
- **Transactions exclues** : Le bénéfice exclut les achats de cartes-cadeaux et de bons d'achat, les dépôts facturés par les restaurants en amont de la réservation, les frais de réservation, d'annulation et de non-présentation, les services de vente à emporter ou de repas à domicile.
- **Paielements directs uniquement** : Si vous payez à l'aide d'un agrégateur de paiement tels que le paiement par QR code, ou via l'application d'un restaurant, vous n'êtes peut-être pas éligible au bénéfice. Veuillez demander à payer en direct.
- **Attribution du crédit** : Les crédits doivent apparaître sur votre relevé de facturation dans les 30 jours suivant la date du paiement, mais peuvent prendre plus de temps. Veuillez contacter le service client si vous ne recevez pas votre crédit. Les crédits ne sont pas échangeables contre de l'espèce ou toute autre mode de paiement.

- **Expiration ou retrait du bénéfice** : Le bénéfice expirera le 31/12/2026. American Express peut vous retirer le bénéfice à tout moment en vous donnant un préavis de 60 jours.
- **Votre utilisation des restaurants participants** : Votre achat de biens et/ou de services auprès des restaurants participants est régi par leurs conditions générales respectives (y compris les politiques de confidentialité). American Express n'est nullement responsable des biens et/ou services des restaurants participants. Les demandes de renseignements ou les plaintes relatives aux produits et/ou services des restaurants participants doivent être adressées à leur service clientèle.
- **Nos conditions générales des Offres** : Nos conditions générales des Offres s'appliquent également à ce bénéfice et contiennent des conditions supplémentaires importantes.